

ORCOM SOGEC
Société à responsabilité limitée au capital de 291 100 euros
Siège social : 359 Boulevard des Technologies 54715 LUDRES CEDEX
RCS NANCY 766 800 379

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 5 FÉVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le 5 février,

Au siège social,

Le soussigné :

Monsieur Michel MARTIN, demeurant 12, rue Saint Marc à ORLÉANS (45000),

Gérant de la Société **ORCOM SOGEC**, Société à responsabilité limitée au capital de 291 100 euros, divisé en 11 644 parts sociales, rappelle que :

- Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte en date du 27 janvier 2025, la collectivité des associés a décidé de nommer en qualité de gérantes associées responsables techniques, pour une durée non limitée à compter du 1^{er} février 2025 et sous la condition de leur inscription sur la liste des Commissaires aux Comptes, Madame Sibbel DALAS, demeurant 100, rue des Vignerons à VILLERS LES NANCY (54600) et Madame Livia MATTEONI, demeurant 41, boulevard des Essarts à VILLERS LES NANCY (54600) ;
- Le 16 janvier 2025 Madame Sibbel DALAS a été inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes ;
- Le 16 janvier 2025 Madame Livia MATTEONI a été inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes ;

Ces déclarations faites, il constate que :

- Madame Sibbel DALAS est nommée en qualité de gérante associée responsable technique de la Société ORCOM SOGEC à effet du 1^{er} février 2025 ;
- Madame Livia MATTEONI est nommée en qualité de gérante associée responsable technique de la Société ORCOM SOGEC à effet du 1^{er} février 2025.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

